



## Séance plénière du Conseil régional – vendredi 17 octobre 2014

### Développement de l'économie sociale et solidaire. Promotion du statut coopératif. Soutien à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Nice-Matin

Nous ne pouvons que soutenir une démarche qui

- Cherche à préserver l'emploi,
- Favorise la reprise de l'entreprise sous forme de coopérative,
- Participe de l'animation du territoire,
- Puisse maintenir un traitement pluraliste des opinions et projets politiques,
- Porte un projet journalistique associant salariés, journalistes mais également ses lecteurs et lectrices.

C'est pourquoi les élu-e-s régionaux écologistes ont pleinement appuyé le projet de reprise de Nice Matin par la SCIC constituée par les salarié-e-s et souhaité que la Région s'engage et que son soutien soit chiffré.

L'impulsion de la Région a déjà aidé à la mobilisation d'acteurs phares du financement de l'ESS, que sont la Caisse des Dépôts et Consignation, les sociétés de capital-risque du mouvement coopératif PARGEST et SOCODEN, France Active via la SIFA, ou encore le Crédit Coopératif, pour un montant de prêt prévisionnel total de 5 millions d'euros. **Espérons maintenant que les autres collectivités suivront** et iront bien au-delà des effets d'annonce ou réponses techniques faites pour le moment!

**La situation sociale exige une réponse forte et un signal clair vis-à-vis des salariés du Groupe Nice Matin et de leurs familles.** Une mobilisation collective pour éviter un désastre social de plus. (Pour un licenciement, 4 à 5 personnes sont impactées). Il n'y a pas de doute sur la pertinence sociale de la SCIC par rapport aux autres offres de reprises, elle permet d'éviter 240 licenciements si on la compare à l'offre Rossel ! Nous devons saluer et répondre à la hauteur de l'ambition de cette reprise des salariés qui passe par :

- **Une réduction de la charge salariale par voie d'un plan de départs volontaires**

(159 salariés, contre 380 pour l'offre de reprise concurrente la plus crédible) ;

• **La préservation de la majorité des emplois** (1140 emplois repris sur l'ensemble du groupe sur un effectif de 1299 salariés) ;

Ceci est rendu possible grâce à l'implication exemplaire des salariés. A ce jour, environ 400 d'entre eux ont répondu positivement, représentant une contribution de l'ordre de 1 million d'euros. Cette consultation se poursuit et est susceptible de porter l'effort global à 3 millions d'euros. **Aidons-les à aller plus loin en leur montrant qu'ils ne sont pas seuls !**

**Il est aussi question de bonne gestion des fonds publics** : ce soutien, sous une forme d'avance remboursable, est la plus apte à une maîtrise du risque pour notre collectivité, comme l'exemple récent du soutien à l'entreprise LFOUNDRY le démontre avec le remboursement de l'avance régionale.

**Nous croyons en l'Economie Sociale et Solidaire.** Le soutien régional, réaffirmé en juin dernier, à son développement sur notre territoire s'inscrit pleinement dans cette volonté de structurer une économie régionale ancrée sur les territoires, non délocalisable, valorisant les ressources et patrimoines provençaux, et développant des modèles d'entreprises misant sur la propriété collective comme levier de performance et d'indépendance. Ces modèles, notamment le modèle coopératif, résistent mieux à la crise, et ont démontré leur efficacité en tant que solutions de reprises d'entreprises saines ou en difficulté par leurs salariés. Nous sommes heureux d'avoir été entendus et que soit partagé aujourd'hui ce constat.

Ces modèles permettent **de repenser la gouvernance de l'entreprise.** Nous sommes particulièrement attentifs aux statuts de la SCIC. Nous défendons 2 principes forts qui nous semblent essentiels pour garantir l'avenir :

- L'engagement des partenaires publics de ne pas intervenir dans le projet éditorial ;
- Une place significative donnée aux lecteurs.

**Le Groupe Nice Matin a besoin d'évoluer et nous pensons que cette offre le permettra.** Le projet propose notamment un positionnement nouveau sur le numérique mais aussi en termes d'animation du territoire et de services apportés aux personnes. Il y a là un magnifique potentiel : Qui dispose encore aujourd'hui d'une telle organisation permettant de toucher aussi finement les individus, y compris dans les lieux les plus reculés ?

En conclusion, ce projet présente une dimension collective portée par des salariés qui ont une connaissance de l'entreprise, s'inscrit dans les valeurs et modèles de l'Economie Sociale et Solidaire constitue une proposition industrielle et sociale crédible. Nous le soutenons pleinement.

Voici notre position d'écologistes, au nom de la défense de la liberté et de la pluralité de la presse, en n'intervenant aucunement dans la ligne éditoriale du journal.

Annabelle Jaeger, pour le groupe EELV-POC